



**Cheminots, agents de la Fonction publique,
usagers du service public
UN COMBAT COMMUN
POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**



Le 22 mars, dans le cadre d'appels intersyndicaux très largement majoritaires, cheminots et agents de la Fonction publique sont appelés à l'action.

Les mobilisations du 22 mars participent du combat d'intérêt général pour l'avenir du service public. Les usagers y ont toute leur place.

Le devenir de nos outils collectifs et démocratiques de réponse aux besoins de la population, les conditions de travail et les garanties statutaires de celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien, sont au centre des mobilisations du 22 mars.

À la SNCF et dans la Fonction publique, le gouvernement veut mettre en cause la maîtrise publique des missions et œuvrer à leur privatisation : projet de changement du statut juridique de la SNCF ouvrant la possibilité d'une ouverture du capital aux marchés financiers ; projets de privatisation et d'abandon de missions de la Fonction publique dans le cadre du processus Action Publique 2022.

Comme on l'a déjà vu à la Poste et France Télécom en préalable à la privatisation, les garanties statutaires des personnels sont dans le viseur : volonté de mettre fin au recrutement sous statut à la SNCF ; extension du recrutement non-titulaire dans la Fonction publique. La précarisation est en effet un moyen de soumettre les agents à des intérêts particuliers, dont ceux de la finance. C'est aussi une condition d'affaiblissement des capacités collectives de résistance à la casse du service public.

Dans les deux cas, le gouvernement agit de manière autoritaire : menace de recours aux ordonnances pour la SNCF ; annonces unilatérales sans dialogue préalable dans la Fonction publique.

Si elles devaient être menées à leur terme, les réformes engagées par le gouvernement seraient synonymes de passage d'une logique d'intérêt général à la loi du profit et de la rentabilité, de dégradation de la qualité du service public, de renchérissement de son coût pour l'utilisateur, de dégradation des conditions de travail des agents, de précarisation.

À l'inverse de la vision gouvernementale, nous sommes pour notre part convaincus que le progrès, la modernité, passent par plus de service public, plus de démocratie, plus d'emplois stables régis collectivement.

Le 22 mars et dans la continuité de cette journée, en continuant d'œuvrer à la construction la plus unitaire possible sur la base des convergences de revendications, nos organisations agiront avec détermination pour l'avenir du service public, pour la solidarité, pour l'égalité de traitement, pour la justice sociale, pour la satisfaction des revendications des personnels.

Montreuil, le 7 mars 2018